
Adresse du comité de surveillance de La Feuillie, district de Boulay, qui annonce la découverte de trésors chez les émigrés, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité de surveillance de La Feuillie, district de Boulay, qui annonce la découverte de trésors chez les émigrés, lors de la séance du 18 ventôse an II (8 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 189;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30442_t1_0189_0000_15

Fichier pdf généré le 22/01/2023

membre de cette société, va bientôt partager le même honneur.

Elle invite la Montagne à demeurer à la hauteur où son énergie l'a placée, et à rejeter toute proposition de paix ou de trêve, jusqu'à ce que l'Europe soit purgée des tyrans.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Chaumont-Oise, s. d.] (2).

« Représentans,

Nous vous annonçons qu'un 4^e cavalier tout armé et équipé vient de partir pour joindre les trois autres que nous avons déjà envoyés à la destruction des tyrans. Un cinquième va bientôt partager le même honneur, tous les bons Républicains du district s'empressent de favoriser par leurs offrandes le projet que nous exécutons chaque jour de concourir à la levée de cette armée redoutable de Jacobins dont la Société populaire de la Franciade a conçu l'idée salutaire et qui du sang du dernier des tyrans coalisés verra naître bientôt la gloire impérissable du nom françois et la félicité des peuples.

Montagne chérie des vrais Républicains, et redoutable à tous les despotes, garde-toi de descendre un seul échelon de la hauteur où ton énergie t'a placée. Continue de mériter l'admiration et la reconnaissance du peuple souverain qui t'a confié l'exercice de sa puissance, sois infatigable dans tes travaux régénérateurs, comme il l'est lui-même dans ses sacrifices et dans son amour pour la liberté.

Point de paix, point de trêve, point de composition avec les tyrans. Fort de sa raison et de ses vertus, le peuple françois veut anéantir tous ses ennemis ou s'ensevelir lui-même sous les ruines de la liberté. Organe de ses volontés, annoncées à tous les despotes, que telle est l'inébranlable résolution qui va diriger nos pas sûrs pour affranchir la terre de la tyrannie et consolider à jamais le règne de l'Égalité. »

DEJAZE, BACHOD, SIMON fils, L. RANDOY, NEUVILLE, BERGEAS, GAUGÉ, GRELE, DUFOUR père, S. LOUTZ, LEHARGE (*présid.*), BIZET, LELEU (*secrét.*), Jean Hilaire COUDEVILLE, COLHEUX, Charles JÉRÔME, COLOMBE, JOSSEZ, SORDEAUX, DEGINCOURT, DUVAL, DECUVE, F. BOUDEVILLE, DELAFONTAINE, VILLEMONTIEZ, TINAN.

22

L'agent national près le district d'Andely écrit que, dans ce district, les biens d'émigrés se vendent avec le même avantage que les autres biens nationaux. Trois objets rapportant ensemble annuellement 1310 liv., ont été adjugés pour 103 900 liv.

(1) P.V., XXXIII, 106. Bⁱⁿ, 18 vent.; *Mon.*, XIX, 658; *J. Fr.*, n° 531; *J. Sablier*, n° 1185; *C. Eg.*, n° 568.

(2) C 295, pl. 990, p. 11.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (1).

23

Le comité de surveillance de la commune d'Aubigny félicite la Convention sur la loi du 14 frimaire la prie de continuer les travaux, de rester à son poste et de ne point écouter la voix des diplomates astucieux, des modérés et des aristocrates, qui demandent ou désirent une paix provisoire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (2).

24

Les émigrés sont partis, dit le comité de surveillance de La Feuillie, district de Gournay; mais leurs trésors sont restés: il annonce qu'il a trouvé, dans le clocher de la commune de Boulay, des effets assez précieux qu'il a fait passer au district avec le procès-verbal de ses opérations.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La Feuillie, 16 pluvi. II] (4)

« Citoyen, président,

Les émigrés sont partis, mais leurs trésors sont restés, nous venons de trouver dans la commune du Boulay, voisine de chés nous, des effets assés précieux; ils étoient cachés, partie sous les jupes de la Vierge, partie sous le manteau de saint Nicolas et partie dans le clocher de l'église dudit lieu; c'étoit le ci-devant curé qui avoit mis là les bijoux; ce coquin de prêtre n'a qu'à revenir, il ne trouvera plus rien: nous les avons reportés en bons sans-culottes chés le maire de l'endroit qui est un honnête homme, et nous avons fait passer le procès-verbal de nos opérations à l'administration de district qui les vendra sans doute au profit de la nation. S. et F. »

FOLASTRE (*présid.*), LO. MAURY, SHIGUET (*secrét.*).

25

La société populaire de Saint-Orse, chef-lieu de canton, district d'Excideuil, département de la Dordogne, félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste. Elle annonce que les citoyens de cette commune ont célébré, avec un enthousiasme au-dessus de toute expression, les victoires suivies de leurs

(1) P.V. XXXIII, 106. Bⁱⁿ, 18 vent et 24 vent (1^o suppl^t); *Mon.*, XIX, 658; *Ann. patr.*, p. 1927; *M.U.*, XXXVII, 297; *J. Fr.*, n° 531; *J. Sablier*, n° 1185.

(2) P.V., XXXIII, 106. Bⁱⁿ, 19 vent. *Ann. patr.*, p. 1936.

(3) P.V., XXXIII, 107. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl^t); *J. Mont.*, p. 930; *J. Matin*, n° 573; *J. Fr.*, n° 531; *Mon.*, XIX, 658.

(4) C. 294, pl. 980, p. 27.